

05 MAI 2026



**MODELE DE CONSULTATION**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
-MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE DE BLIDA1  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049  
CONSULTATION N°04/U.B1/2026**

Conformément à l'article 18 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public, l'université de Blida1 lance la consultation N°04/U.B1/2026 du **05/05/2026** au **14/05/2026** relative au projet :

**ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'ETANCHEITE AU NIVEAU DE L'UNIVERSITE  
DE BLIDA 1.**

**« Pavillon 27, Bloc F (ISV), Arène (Salle de sport). »**

Seuls les BET agréés et des architectes inscrits au tableau national des architectes, peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de l'Université de – BLIDA1. Route de SOUMAA 09000 BLIDA. Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité copies conformes décrites ci-après :

**I – DOSSIER DE CANDIDATURE :**

**Doit contenir :**

1. La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée) ;
2. La déclaration de probité (renseignée, datée et signée) ;
3. Le certificat d'inscription au tableau national des architectes ou agrément en cours de validité ;
4. Les références professionnelles (attestations de bonne exécution des projets réalisés au cours des 05 dernières années, délivrées par des maîtres d'ouvrages publics) datées et référencées ;
5. Les statuts de la société s'agissant d'une personne morale ;
6. La liste des moyens humains déclarés à la (CNAS +diplômes) en cours de validité ;
7. La liste des moyens matériels (justifiés par des cartes grises et polices d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant et factures d'achat ou par un PV de l'huissier de justice pour le matériel de chantier non roulants) ;
8. Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le contrat, au nom de l'entreprise ou de la société.

**N.B : Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et avant la publication de l'avis d'attribution provisoire, les pièces suivantes doivent être présentées au service contractant dans un délai de 10 jours :**

1. L'extrait de rôle en cours de validité (avec mention néant ou échéancier financier) (copie conforme);
2. Le certificat d'inscription au tableau national des architectes ou agrément en cours de validité (copie conforme) ;
3. Les attestations de mise à jour en cours de validité (CASNOS – CNAS) (copies conformes) ;
4. La carte d'identification fiscale (NIF) et la carte d'identification fiscale statistique (NIS) (copie conforme) ;
5. Le casier judiciaire (original) du soumissionnaire, s'il s'agit d'une personne physique, du Gérant ou du Directeur Général de l'entreprise s'agissant d'une personne morale en cours de validité ;
6. L'attestation justifiant le dépôt légal des comptes sociaux de l'année N-1, pour les sociétés dotées d'une personnalité morale (copie conforme) ;
7. La domiciliation bancaire (copie conforme)



## II- L'OFFRE TECHNIQUE :

### Doit contenir :

1. La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée) ;
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
3. Le cahier des charges de la consultation (instructions aux soumissionnaires et le CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dûment renseignés, paraphés, datés et signés ;
4. Le planning prévisionnel de l'étude du projet.

## III- L'OFFRE FINANCIERE :

### Doit contenir :

1. La lettre de soumission (renseignée, datée et signée) ;
2. Les annexés (1, 2 et 3) de l'offre financière dûment renseignée, datée et signée.

Les soumissions doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnés de l'ensemble des pièces règlementaires décrites dans l'article 09 du cahier des charges (instructions aux soumissionnaires), sous triple enveloppes scellées cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation.

L'enveloppe extérieure devra porter le numéro, l'objet de la consultation et la mention :

**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION  
DES OFFRES  
UNIVERSITE DE BLIDA1  
CONSULTATION N°04/U.B1/2026  
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'ETANCHEITE AU NIVEAU DE  
L'UNIVERSITE DE BLIDA 1  
« Pavillon 27, Bloc F (ISV), Arène (Salle de sport). »**

La durée de préparation des offres est fixée à **10 jours**.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis relatifs aux dossiers de candidatures, dossiers techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dépôt des offres se fera avant douze heures (12h00).

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la durée de la préparation des offres à 13h, en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante :

**Université DE BLIDA1**

**Route de SOUMAA 09000 BLIDA**

**Vice rectorat chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientation**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.